

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
PROCÈS-VERBAL
Mardi 19 octobre 2021

Présences / Membres parents :

Gina Philie, présidente
Joannie Deragon, vice-présidente
Claudia Goulet
Sidgie Launière-Langlais
Diane Guérin

Présences / Membres du personnel :

Sara Dugal, enseignante
Dominique Fourestié, enseignante
Véronique Lussier, secrétaire
Annie Mercier, direction

Absence:

Caroline-Ann Dubé, éducatrice au SDG

1. Mot de bienvenue et présences

19h00, ouverture de la séance.
Mme Mercier souhaite la bienvenue à tous les membres du CÉ.

2. Vérification de la procédure et du quorum

Le quorum est respecté.

3. Nomination de la secrétaire du CÉ

(1033-10-19)

Mme Véronique Lussier, la secrétaire de l'école, se propose d'agir à titre de secrétaire, ce qui convient à tous les membres. Toutefois, comme elle est vient d'arriver en poste, de façon exceptionnelle, Mme Mercier prendra elle-même les notes de la rencontre de ce soir.

Mme Philie propose la candidature de Mme Mercier à titre de secrétaire de la séance de ce soir, et Mme Lussier pour la balance de l'année. Mme Dugal appuie la proposition de Mme Philie.

4. Lecture de l'ordre du jour

(1034-10-19)

Mme Mercier procède à la lecture de l'ordre du jour de la rencontre de ce soir. Le point 15 est ajouté à la présente séance, soit le formulaire de dénonciation.

Mme Philie propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié par l'ajout du point 15. Mme Goulet appuie la proposition de Mme Philie.

5. Élection de la présidente du CÉ

(1035-10-19)

Mme Mercier présente le rôle du président du CÉ. Mme Philie précise qu'elle peut reprendre son rôle de présidente, mais elle est aussi à l'aise de laisser quelqu'un d'autre relever le défi.

Mme Goulet propose la candidature de Mme Philie au poste de présidente du CÉ 2021-2022. Mme Guérin appuie la proposition de Mme Goulet.

Mme Philie accepte le poste de présidente du CÉ 2021-2022.

6. Élection de la vice-présidente du CÉ

(1036-10-19)

Mme Deragon accepte de relever le défi au besoin. Elle se propose pour être la vice-présidente du CÉ 2021-2022.

Mme Goulet propose la candidature de Mme Deragon au poste de vice-présidente du CÉ 2021-2022. Mme Launière-Langlais appuie la proposition de Mme Goulet.

7. Questions du public

Aucun public

Les dates du CÉ seront sous peu affichées sur le site WEB de l'école, qui sera mis à jour suite à la formation de Mme Lussier le 22 octobre prochain.

8. Procès-verbal des réunions du 7 juin 2021 et du 17 juin 2021, et suivis

7 juin : (1037-10-19)

En suivi du procès-verbal du 7 juin dernier, Mme Mercier revient sur le point 6, précisant qu'un libraire de la région avait induit certains parents en erreur au sujet des achats de cahiers d'exercices. Le suivi a été fait à ce sujet pour ne plus qu'une situation semblable ne se reproduise.

Mme Philie propose l'adoption du procès-verbal du 7 juin tel que présenté. Mme Fourestié appuie la proposition de Mme Philie.

17 juin : (1038-10-19)

Aucun élément du procès-verbal du 17 juin dernier n'est à préciser.

Mme Guérin propose l'adoption du procès-verbal du 17 juin tel que présenté. Mme Fourestié appuie la proposition de Mme Guérin.

9. Présentation du calendrier des rencontres du CÉ

(1039-10-19)

Mme Mercier présente le calendrier du CÉ 2021-2022.

- CÉ1 : AG parents / 14 septembre 2021
- CÉ2 : 19 octobre 2021
- CÉ3 : 30 novembre 2021
- CÉ4 : 18 janvier 2022
- CÉ5 : 15 mars 2022
- CÉ6 : 17 mai 2022
- CÉ7 : 7 juin 2022

Mme Goulet propose l'adoption du calendrier du CÉ 2021-2022 tel que présenté. Mme Dugal appuie la proposition de Mme Goulet.

10. Budget annuel du CÉ (200\$)

(1040-10-19)

Mme Mercier explique que le budget du CÉ doit être discuté en début d'année, pour que nous puissions prévoir la dépense de ce 200\$ qui nous est réservé.

Mme Guérin demande si nous aurons des rencontres en présentiel cette année. Si c'est le cas, elle demande à ce que les \$ soient gardés pour les collations lors des séances en présence.

Mme Mercier précise qu'il est probable que nous puissions faire des rencontres en présentiel après les Fêtes.

Mme Philie demande si quelqu'un aurait besoin de gardiennage lors des séances du CÉ. Elle précise que ce budget peut aussi servir à défrayer les frais associés à la garder des enfants lors de nos séances.

Mme Philie propose de garder le 200\$ pour des besoins lors des séances en présentiel et de réévaluer plus tard l'affectation de ce montant, si nous n'avons pas pu nous rencontrer en présentiel. Mme Goulet appuie la proposition de Mme Philie.

11. Suivi budget

Mme Mercier précise que le budget sera révisé sous peu. Pour le moment, les dépenses sont prudentes, mais du mobilier relocalisable a été acheté pour que ce dernier puisse répondre aux besoins actuels de la clientèle. Une mise à niveau était nécessaire comme pour les pupitres par exemple.

Deux dons exceptionnels ont été reçus de la part de la Caisse Desjardins (833\$) et Chevaliers de Colomb de St-Rémi (5 000\$).

Comme un total de 23 nouveaux portables ont été livrés par le CSS l'été dernier, nous allons acheter des tablettes (IPad) pouvant être utiles au préscolaire. Le CSS s'est engagé à soutenir et à renouveler ces tablettes lors de la désuétude.

12. Caisse scolaire

Mme Mercier présente l'offre des Caisse Desjardins pour les élèves. Des discussions s'en suivent et puisqu'aucune obligation ne peut contraindre les parents, puisque tous seront libres d'aller de l'avant ou pas avec le projet, nous présenterons l'offre à l'ensemble de nos parents sous peu.

13. Photos scolaires

Mme Mercier précise que les photos scolaires seront organisées en novembre. Un montage sera fait pour la photo de classe, question de respecter les mesures sanitaires associées à la COVID.

14. Comité de parents

Mme Philie présente 3 sujets dont les documents de consultations ont été envoyés au préalable aux membres du conseil d'établissement.

Le premier fait référence aux critères d'inscriptions. Mme Philie précise qu'un élément en lien avec les écoles offrant la maternelle 4 ans sera reformulé de manière acceptable. Aucun commentaire supplémentaire a été ajouté par les membres.

Ensuite, Mme Philie nous parle brièvement de la nouvelle politique relative à l'organisation scolaire. C'est tout simplement pour mieux orienter et organiser les nouvelles constructions scolaires. Discussion sur divers points hypothétiques en lien avec les possibilités reliées aux bâtiment et emplacement de la nouvelle école, puis des principes associés à la construction. Par exemple, la ventilation et autres besoins en cas de pandémie, la tuyauterie pour éviter le plomb dans l'eau, la localisation pour favoriser la mobilité active, moins d'asphalte plus de verdure dans la cour d'école et devanture, viser un entretien minimal (produits chimiques, nettoyage des fenêtres, et autres).

Mme Philie nous parle du calendrier scolaire 2022-2023 dont les consultations sont en cours. Après vérification des semaines de relâche et du temps de fêtes, ainsi que des journées pédagogiques, aucune modification au calendrier scolaire 2022-2023 ne sera suggérée de la part de notre conseil d'établissement. Le processus d'approbation passe par plusieurs comités et tient compte des besoins du personnel.

Enfin, Mme Philie précise que les rencontres du comité de parents seront virtuelles cette année.

15. Formulaire de dénonciation

Mme Mercier présente le formulaire que nous devons toutes remplir. Ce dernier a été déposé dans le sac d'école des enfants aujourd'hui. Il doit revenir, complété, dès que possible.

16. Levée de l'assemblée

20h24 / Levée de la séance